

Dialogue sur l'intégration et le lieu de travail

Intégration: l'Etat et l'économie agissent ensemble

Communiqué de presse, 30 octobre 2012, embargo: 12h15

La Confédération, les cantons, les villes, les communes et les associations économiques se sont accordées, aujourd'hui à Berne, sur des objectifs communs et mesurables afin d'encourager l'intégration des travailleurs étrangers. Lors de ce dialogue sur l'intégration et le lieu de travail, les acteurs économiques ont présenté leurs premières contributions concrètes pour parvenir à ces objectifs. Le dialogue est une initiative de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA).

Guy Morin, président de la CTA et président du Gouvernement du canton de Bâle-Ville, est revenu sur la deuxième Conférence nationale sur l'intégration qui s'est déroulée le 12 mai 2011. Elaborée conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes dans le cadre de la CTA, la stratégie visant à renforcer la politique d'intégration suisse avait alors été discutée publiquement. Cette stratégie doit désormais être mise en œuvre dans le cadre d'un dialogue avec des organisations non étatiques et des acteurs privés.

Responsabilité commune de tous les participants

Porter ensemble les intérêts communs: tel est l'objectif du dialogue selon la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La cheffe du Département fédéral de justice et police a souligné que l'augmentation de l'immigration était principalement due à la demande de l'économie. Il va également dans l'intérêt de celle-ci que l'intégration des étrangers se déroule sous le signe de la réussite et s'inscrive dans la durabilité. Il est extrêmement important que les étrangers disposent de connaissances linguistiques et de qualifications professionnelles s'ils veulent être à même de faire face aux changements structurels économiques. Outre la bonne volonté des intéressés et l'existence d'offres étatiques efficaces, une participation active de l'économie est impérative. Il importe en particulier de veiller à encourager l'intégration des femmes immigrées en leur ouvrant la voie au marché du travail.

L'assistante sociale et thérapeute systémique, Rozan Kayra, qui a été admise comme réfugiée en Suisse, a évoqué les obstacles qu'elle a rencontrés dans le cadre de son processus d'intégration, par exemple les cours de langues inappropriés. Selon elle, la majorité des étrangers, travailleurs comme réfugiés, souhaite s'intégrer: «nous sommes prêts à fournir des efforts conséquents pour y parvenir, mais nous n'y arriverons pas seuls. Nous avons besoin que l'Etat et l'économie nous soutiennent.»

L'importance d'une collaboration étroite

Pascal Broulis, conseiller d'Etat vaudois et président de la Conférence des gouvernements cantonaux, a déclaré que la Confédération, les cantons et les associations de communes soutenaient la libre circulation des personnes car elle profite à la Suisse sur le plan économique. Une collaboration étroite entre l'Etat et l'économie est essentielle pour que les immigrés puissent s'intégrer avec succès. Ces prochaines années, l'accent doit être mis sur les champs d'action suivants: information et sensibilisation, langue et formation, intégration dans le marché du travail. Pascal Broulis a également rappelé l'importance de sensibiliser les

employeurs pour les inciter à repourvoir leurs places de travail en engageant des personnes présentes ici, au lieu de toujours recruter une nouvelle main d'œuvre à l'étranger.

Jean-François Rime, président de l'Union suisse des arts et métiers, a déclaré, au nom des associations patronales représentées, que de nombreuses entreprises encourageaient déjà activement l'intégration de leurs employés. Des coûts supplémentaires ne devraient pas être imposés aux employeurs. Les associations sont prêtes à fournir des informations ciblées sur les questions d'intégration et les offres d'encouragement proposées par la Confédération. Ainsi, l'Union suisse des arts et métiers distribuera une notice explicative présentant les avantages d'une intégration réussie des employés et fournissant des informations pratiques aux employeurs.

Soutenir les efforts de la Confédération

Klaus Künzli, président de GastroSuisse, a présenté la campagne de formation professionnelle «Bien informé – mieux intégré». Les thèmes de l'intégration et de la communication interculturelle font partie intégrante des modules de cours de la formation de cafetier-hôtelier-restaurateur. A partir de 2013, ces thèmes seront également intégrés au premier niveau de formation qui attire près de 1000 personnes chaque année. Cette campagne permettra de renforcer la portée de ces thèmes afin d'encourager les cadres à contribuer activement à l'intégration de leurs employés.

Heinrich Bütikofer, sous-directeur de la Société suisse des entrepreneurs, a présenté le projet pilote «L'allemand sur le chantier» des partenaires sociaux du secteur principal de la construction. Ce projet permettra à une cinquantaine d'ouvriers de chantier à Bâle, à Berne, à Frauenfeld et à St-Gall de suivre gratuitement deux leçons d'allemand par semaine sur leur lieu de travail au cours du semestre d'hiver 2012/2013. Les partenaires sociaux ont l'intention d'étendre le projet à l'ensemble du pays, une fois la phase pilote achevée. Ils entendent ainsi soutenir les efforts fournis par la Confédération en matière d'intégration linguistique et augmenter les qualifications des ouvriers.

Poursuite du dialogue à l'échelle régionale

Marcel Guignard, maire d'Aarau et président de l'Union des villes suisses, s'exprimant également au nom de l'Association des Communes Suisses, a fait part du souhait des villes et des communes de transmettre à l'échelon régional l'impulsion imprimée au niveau national par le dialogue sur l'intégration. Un site web a été mis en place afin de faire connaître les exemples innovants couronnés de succès (www.dialog-integration.ch). Outre son caractère informatif, cette plate-forme vise à stimuler la participation au dialogue sur l'intégration.

Renseignements complémentaires:

Guy Morin, président de la CTA, 079 263 81 80

Thomas Minger, chef du Service des affaires intérieures de la CdC, 079 263 81 80

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 079 373 52 18

Jean-François Rime, président de l'USAM, 079 230 24 03

Klaus Künzli, président de GastroSuisse, 044 377 53 53

Matthias Engel, porte-parole de la SSE, 078 720 90 50

Gaby Szöllösy, cheffe Information et communication de l'ODM, 031 325 98 80